« Implications des structures communautaires dans la prévention et la gestion des conflits transfrontaliers autour des aires protégées du Paysage du Grand Virunga»

Par Dr Sylvia Kavira Muyisa, PhD en Relations Internationales

Adresse mail : muyisaka@gmail.com

Résumé

Le Paysage du Grand Virunga représente une valeur à la fois écosystémique, environnementale, socio-économique, géoéconomique, géostratégique et géopolitique. A partir des observations faites des investigations sur terrain, ces ressources constituent les principaux facteurs des conflits dans l'espace partagé entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. Les crises persistantes entre ces trois Etats devront être examinées à la lumière des causes directes et indirectes, aux vues des réactions observées face à la gestion des mouvements migratoires et la sécurisation des frontières dans une logique institutionnelle ou non. Ce paysage regorge en proximité huit aires protégées, situées dans les limites frontalières de la RDC, Ouganda et du Rwanda. La raison d'être et la pertinence de cette étude se fondent sur le constat fait des multiples conflits observés dans cet espace dit Grand Virunga. La multiplicité des acteurs transnationaux influence négativement les interactions pour assurer le contrôle sur ces aires protégées transfrontalières de Mgahinga, Bwindi, Semuliki, Ruwenzori, Queen Elizabeth, Virunga, Sarambwe, les Volcans. Cet espace fait face aux multiples enjeux de survie des Etats, de la pression démographique, une déforestation rapide malgré les règles internationales de protection des écosystèmes, la zone de retranchement des groupes armés, les conflits fonciers de limites, l'insécurité et la lutte pour l'accès aux ressources par les acteurs internes et externes, étatiques et non étatiques. Les grandes mutations ont été observées dans la gouvernementalité et la gouvernance autour de ces aires protégées partageant ce paysage commun. Le système de gouvernance opérationnel a intégré les initiatives non gouvernementales communautaires qui assurent les mécanismes de prévention et gestion des conflits. Nous avons identifié certaines structures à base communautaire telles AFIEGO, FORED, FECOPEILE, CEFROHT, Forever Green, Fondation Virunga, Green Parks, etc qui sont très impliquées avec des résultats appréciables dans la gestion de ces conflits.

Mots-clés : implications, conflits transfrontaliers, aires protégées, structures communautaires, gestion.

Astract

The Great Virunga landscape stand for main values according to his ecosystem, environmental, economical, social, geostrategic and geopolitical resources.

Following field observations, several conflicts must be considered in the cross-border areas shared by the DRC, Rwanda, and Uganda. The persistent crises between the DRC, Rwanda, and Uganda must also be examined in light of the direct and indirect causes, as well as the reactions observed among these three states regarding migration management and border security. This stems from the common problem of controlling these migratory movements, the lack of a coherent policy, and the challenge of harmonizing border control in the DRC in light of established principles.

The analysis of the causes involves distinguishing between conflicts observed around these shared borders outside and within protected areas of Mgahinga National Park at the tri-national crossroads, in Bwindi, Rwenzori and Semuliki National Parks, the Sarambwe Reserve, and between Queen Elizabeth National Park and Virunga National Park and Volcanoes National Park.

Regarding these transboundary areas within the protected areas of the Greater Virunga Landscape, there is strong demographic pressure, rapid deforestation, poaching, and insecurity caused by the establishment of sanctuaries by entrenched armed groups. These conflicts are rooted in strategic, security, and economic interests and fuel ongoing crises. The governance system and govermentality had adopted some local and comunautary mechanisms to manage those conflicts and the results are confortable. For example, these are main comunautary initiatives of AFIEGO, FORED, FECOPEILE, CEFROHT, Forever Green, Fondation Virunga, Green Parks, etc.

Key words : implication, transboundary conflicts, protected areas, community structures management, Great Virunga Landscape

Introduction

Le Paysage du Grand Virunga fait partie des territoires transfrontaliers et contigüs partagés entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda. Cet espace représente une valeur à la fois écosystémique, environnementale, socio-économique, géoconomique, géostratégique et géopolitique. Ce paysage regorge en proximité huit aires protégées, situées dans les limites frontalières de la RDC, Ouganda et du Rwanda. Ces aires protégées ont également les statuts des patrimoines mondiaux de l'humanité, des parcs nationaux et réserves à faune et flore que voici: en RDC, le Parc National des Virunga, la réserve naturelle de Sarambwe; le Parc des Volcans au Rwanda ; les parcs nationaux Mgahinga, Bwindi, Queen Elizabeth, Montagnes du Rwenzori et Semuliki en Ouganda. Ce territoire transfrontalier regorge d'importantes réserves minières, pétrolifères, fauniques et floristiques. Ces aires protégées ont également les statuts des patrimoines mondiaux de l'humanité, des parcs nationaux et réserves à faune et flore que voici: en RDC, le Parc National des Virunga, la réserve naturelle de Sarambwe; le Parc des Volcans au Rwanda ; les parcs nationaux Mgahinga, Bwindi, Queen Elizabeth, Montagnes du Rwenzori et Semuliki en Ouganda. Les investigations faites confirment la présence de plusieurs acteurs internes et externes étatiques et non étatiques construits autour des enjeux de survie et lutte pour l'accès aux ressources. Il s'en suit une coexistence difficile face aux intérêts divergents liés aux spécificités géopolitiques, géostratégiques, sociopolitiques, socioculturelles et économiques. Des incertitudes sont ainsi générées face à l'efficacité des mécanismes mis en application pour assurer la gouvernance effective et la stabilisation de cet espace.

Il sied de souligner que cet espace fait face aux multiples enjeux de survie des Etats et la lutte pour l'accès aux ressources par les acteurs internes et externes étatiques et non étatiques. Des grandes mutations sont observées dans la gouvernementalité et la gouvernance autour de ces aires protégées partageant ce paysage commun. Le constat fait état d'une difficile coexistence due aux intérêts divergents liés aux spécificités géostratégiques, sociopolitiques, socioculturelles et économiques. Des incertitudes sont ainsi générées face aux mécanismes mis en application pour assurer la gouvernance effective et efficace.

La raison d'être et la pertinence de cette étude se fondent la multiplicité des acteurs transnationaux qui, interagissent pour assurer le contrôle et la gestion de ces aires protégées transfrontalières du paysage des Virunga. La présente contribution se veut d'identifier et analyser les apports des mécanismes communautaires adoptés pour la prévention et la gestion de ces conflits transfrontaliers qui déstabilisent la cohésion et la paix aux frontières communes entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda. Les principaux facteurs sont liés aux intérêts divergents pour l'accès aux ressources naturelles. L'étude essaie de capitaliser et comparer les expériences de gestion des conflits par des structures communautaires de part et d'autre des frontières pour la cohésion sociale et la stabilisation de cet espace commun.

Quant à la méthodologie adoptée, la présente étude se fonde sur la méthode géopolitique, suivant la démarche proposée par Frédéric Lasserre. Le schéma présente six grandes étapes essentielles à prendre en compte. La première est celle d'identifier et délimiter l'enjeu ou les enjeux (la lutte pour le contrôle de l'espace, les routes d'accès, les rapports de force autour d'une frontière, la lutte pour la détention des ressources naturelles et énergétiques, les affrontements autour des stratégies économiques, les risques menaçant les espaces). La deuxième, identifier l'espace ou le territoire (la situation géographique avec les contraintes et les avantages, l'état des frontières, l'état des ressources, les activités économiques, les caractéristiques démographiques et les systèmes politiques et socioculturels. La troisième étape est d'identifier les acteurs internes et externes (les acteurs intra- étatiques, trans-étatiques et les non-étatiques ainsi que les supra-étatiques). La quatrième étape est l'analyse multiscalaire qui consiste à établir les différents niveaux d'échelles des enjeux (l'échelle locale,

nationale, régionale, inter-régionale et mondiale). La cinquième étape est celle d'identifier les représentations des acteurs internes et externes sous format stratifié par territoires ou espaces ou par champ d'influence (les enjeux directs et indirects des acteurs en cause, les argumentaires développés, les prises de positions ou des actions posées pouvant entrainer des conflits). La sixième consiste à la phase de synthèse et d'écriture, en considérant qu'une étude géopolitique se construit sur un modèle simple.

Les données ont été recueillies grâce à des interwiews libres et échanges organisés auprès des 120 personnes dont 65 du secteur étatique et 55 du secteur non-étatique vivant dans cet espace ciblé. La revue documentaire et bibliographique a permis de réunir des informations de la littérature scientifique, des rapports institutionnels internationaux et nationaux, des articles de presse écrite congolaise et étrangère, magazines internationaux, etc. Considérant le terrain d'étude vaste, la descente a été organisée sur terrain en trois phases sur une période d'intervalle de 5 à 6 mois, au total une période de collecte de 28 mois. Ainsi, au cours de la première étape du terrain de mars à août 2021: 5 focus-groups ont été réalisés avec les acteurs institutionnels et communautés locales dans les trois territoires ciblés en RDC (dont 2 à Beni, 1 à Lubero/Kyavinyonge, 1 à Rwindi station ICCN et 1 à Kinshasa) et 3 focus group dans le District de Kasese en Ouganda.

Dans la deuxième étape du travail de terrain de fin octobre 2021 en mars 2022, 6 focus groups, notamment 1 à Goma, 1 à Mbarara, 1 à Kisoro, 1 à Kasindi, 1 à Fort Portal, 1 à Rubavu. Il convient de signaler que pendant les entretiens, un dictaphone a servi pour l'enregistrement des sons, aussi une caméra pour la prise des vues. Se référant à Beaud et Weber, il n'existe pas de bon entretien approfondi sans enregistrement. Comme indiquent ces auteurs, le magnétophone évite la prise des notes toujours fébrile lorsqu'il faut chercher désespérément à suivre tous les propos de l'interlocuteur.[1] L'enregistrement est plus qu'une raison de confort, il conditionne la qualité de l'écoute. Seul l'enregistrement permet de capter dans son intégralité et dans toutes ses dimensions la parole de l'interviewé.

Dans la troisième phase de collecte des données de juillet 2022 à novembre 2023, 7 focus group dont 3 en RDC soit 1 à Kinshasa, 1 à Masisi, 1 à Sarambwe, 2 au Rwanda, précisément à Musanze et à Kigali ; 5 focus group en Ouganda soit 1 à Mgahinga, 1 à Bwindi, 1 à Semuliki, 1 à Ruwenzori et 1 à Queen Elisabeth National Park. Ces focus groups de cette troisième étape ont été réalisés au Rwanda et en Ouganda grâce au concours de 2 enquêteurs recrutés (1 au Rwanda et 1 en Ouganda). Puis avec les 9 personnes-ressources (2 cadres de la GVTCT, 2 acteurs des ONGs FORED, trois membres du forum international des Amis de la Nature et Ecologistes et deux cinéastes du groupe La Colombe production qui ont été interrogées par appels téléphoniques et échanges des messages dans un groupe whatsapp créé pour la circonstance. La sélection des catégories d'interlocuteurs a été faite par choix raisonné, avec l'appui des notabilités de chaque entité parcourue. Ces notabilités ont servi comme personnes ressources et ont permis d'atteindre d'autres personnalités du milieu puis de réunir une grande partie des membres des communautés en majorité de nationalités différentes, d'âge et sexe variés qui ont participé aux focus groups. Parmi eux, il y avait les membres de l'administration étatique, interétatique aussi bien que non étatique. Les acteurs du niveau étatique étaient ceux travaillant pour les Ministères de l'environnement et tourisme, de l'Intérieur et sécurité, Unités de défense, Développement, tourisme et biodiversité, le CORPSPPN, Directions des migrations, Administrateurs des territoires, ICCN, UWA, RDB, Head officers, chairmen, directeurs techniques, directeurs de programmes, chefs d'antenne, coordonnateurs, les autorités coutumières,…

[1]BEAUD, S. et WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 1997, p.208

Des échanges ont aussi été organisés avec l'administration locale au niveau des territoires, les responsables des services. Les femmes ont été particulièrement ciblées parmi toutes ces catégories citées. Elles sont aussi touchées par les problèmes de protection des parcs et sécurisation de l'espace frontalier, l'exploitation des ressources naturelles dans ces espaces. Il était important de les interroger afin de connaitre leur position, leurs avis et savoir les stratégies à mobiliser pour améliorer la qualité de vie pour cette catégorie de population. Les animateurs des institutions du niveau interétatique et multilatéral étaient ciblés parmi les délégués de l'UNESCO, les directeurs de COMIFAC en RDC, les cadres de GVTCT, les délégués de l'UICN selon leur disponibilité.

I. Présentation des résultats

Les résultats de l'étude sont présentés en deux volets, à savoir l'identification et l'analyse des conflits transfrontaliers dans l'espace considéré et les bonnes pratiques mises en œuvre par les communautés locales.

I.1. Identification et analyse des conflits transfrontaliers

La présentation de l'espace en étude



Source : GVTC, 2018

A l'issue des observations faites sur le terrain, plusieurs conflits sont à prendre en compte dans les espaces transfrontaliers partagés entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. Cette question de la persistance des crises entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda est à considérer aussi en tenant compte des causes directes, indirectes et les réactions observées entre ces trois Etats face à la gestion migratoire et à la sécurisation des frontières. Il s'en suit du problème commun de contrôle de ces mouvements migratoires, l'inexistence d'une politique cohérente, le défi de l'harmonisation du contrôle en RDC face aux principes établis.

L'analyse des causes renvoie à la distinction faite entre les conflits observés autour de ces frontières communes en déhors et à l'intérieur des aires protégées.

I.1.1. Les conflits existants aux frontières en déhors des aires protégées

Plusieurs conflits sont identifiés, à savoir :

1.1.1.Le conflit lié à la crise humanitaire, la gestion migratoire et à la sécurisation des frontières dans un contexte d'instabilité

Dans le rapport de l'OIM 2025, une crise humanitaire mondiale aiguë est observée avec une hausse des déplacements forcés en RDC. La gestion migratoire est devenue une question vitale dans tous les Etats du monde. La RDC, le Rwanda et l'Ouganda enregistrent une transformation du volume des populations due aux mouvements migratoires volontaires ou forcés, à l'intérieur et entre ces trois Etats. Les frontières de la RDC avec l'Ouganda et le Rwanda se voient modifiées progressivement, les zones tampons qui existaient jadis entre ces trois Etats, abritent actuellement des infrastructures des services publics du Rwanda ou de l'Ouganda selon le cas. En effet, les trois Etats subissent également les conséquences des migrations de masse sous contrainte des populations venant du Soudan du Sud, République Centre-Africaine, Somalie, Burundi…

Ces migrations incontrôlées perturbent la gestion des frontières, la paix et créent d'une part l'insécurité dans ces espaces ; d'autre part, elles sont à la base des frustrations, difficiles cohabitations et incertitudes de contrôle effectif des frontières terrestres, liquides et aériennes. Il y existe des postes et sous-postes officiels qui constituent les portes d'entrée et de sortie officielle dans les limites transfrontalières communes entre ces trois pays. Mais à côté de ces postes officiels, plusieurs pistes connues et d'autres non. Les pistes non contrôlées se retrouvent plus aux frontières entre la RDC et l'Ouganda ± 425 dénombrées, plutôt qu'entre la RDC et le Rwanda ± 25 pistes.

Une autre préoccupation majeure demeure le cas des réfugiés rwandais présents en RDC (dans le Masisi, Walikale, Ituri), des réfugiés congolais rapatriés ou retournés du Rwanda vers la RDC au Nord-Kivu (Rutshuru, Kanyabayonga, Beni) et des hutus ou tutsis vivants en RDC (Rutshuru, Masisi, Walikale, Ruzizi) et en Ouganda, d'autres étrangers aussi qui profitent de la faiblesse de contrôle aux frontières congolaises.

1.1.2. Les conflits institutionnalisés liés à la superposition et la compétition des institutions régionales et sous-régionales moins efficaces dans les réponses communes et harmonisées telles que la CEPGL, la CIRGL, la CEEAC, GVTC, EAC, COMESA

Le bilan de l'intégration régionale en Afrique est pour l'instant peu réjouissant, et beaucoup d'alliances régionales se caractérisent par des initiatives non coordonnées, des conflits politiques et de faibles échanges commerciaux intra-régionaux. La volonté d'intégration ne vient pas seulement des dirigeants, les africains s'efforcent de tisser davantage de liens les uns avec les autres. Pour certains, ces relations existent déjà. Pour d'autres, elles restent à forger. En 2000, des groupes de la société civile africaine avaient organisé une caravane partie du Cap en Afrique du Sud, avait sillonné des dizaines de pays du continent. Le but était de promouvoir l'unité africaine à partir "d'en bas", d'après David Gakunzi[2]du Burundi et participant de la caravane. Cependant, plus de deux décennies plus tard, cette unité est loin d'être une réalité.

1.1.3. Les conflits liés à la faible assistance en vivres et non vivres aux personnes déplacées ou réfugiées vivant dans des sites temporaires circonstanciels ou officiels établis non loin des frontières. Pour la plupart des représentants des organisations internationales et nationales, il est inutile d'intervenir dans ces camps de personnes déplacées puisque celles-ci peuvent, à leur avis, très souvent rentrer chez elles. D'où, prolonger leur séjour dans les camps entrainerait un syndrome de dépendance qu'il convient d'éviter. Cette situation est à la base des tensions internes et à certains actes illicites d'auto-prise en charge au détriment de l'ordre public dans la préservation de l'environnement et de la cohésion interne entre ces personnes déplacées et les communautés locales des milieux concernés.

[2] GAKUNZI, D., Interview accordé à France Télévision, in *Afrique Magazine* N°138, Mars 2001, p.28

Sur les 213 km partagés entre la RDC et le Rwanda, les populations transfrontalières, malgré les différences culturelles, excepté celles de Rutshuru et Ruzizi, entretiennent des relations aussi intenses dans leurs activités quotidiennes (agriculture, élevage, petit commerce, cohabitation, mariage). Face à un État « développementaliste » au Rwanda[3], la frontière tend à devenir une source d'incertitude

1.1.4. Le conflit lié à la marginalisation du secteur privé local face aux enjeux d'investissements et conquêtes des domaines fonciers et miniers par des sociétés étrangères

Dans les programmes d'intégration régionale de l'Afrique, des inégalités sont observées en termes de surtaxation des entreprises africaines par rapport aux entreprises occidentales et la non-application structurée des nomenclatures des taxes imposées aux entreprises africaines dans le trafic d'import-export.[4] Plusieurs sociétés multinationales telles que ENRA, Kibali Gold Mines, Bolloré, Ashanti Gold, Heritage Oil, Zanzetta, Total, Engen, General Motors, Yamaha, etc ont des agents recrutés localement et plusieurs venant d'autres pays africains, américains, européens, asiatiques, étant des immigrants temporaires, ils deviennent ensuite des immigrants définitifs, créant leur propre unité de production ; disposant des titres de propriété des biens et services, des vastes domaines fonciers acquis au fur et à mesure durant leur séjour, parfois par des moyens illicites et au détriment des activités de subsistance des communautés locales.

Ces pratiques encouragent la fraude et le recours au clientélisme. Les postes frontaliers de Goma, Gisenyi, Kibati, Ishasha, Cyanika, Ruzizi ont été et sont toujours des endroits de transits quotidiens animés. Des milliers de petits commerçants et de travailleurs journaliers, mais aussi des étudiants, des élèves et des enseignants font des allers-retours entre les deux pays. L'application des régimes fiscaux différents encouragent la fraude à petite échelle, le « chora-chora » (voie illicite). Beaucoup de marchandises tels les produits de construction, les denrées alimentaires, vins et liqueurs, matériel électrique, qui transitent par le Rwanda sont meilleur marché en RDC et sont frauduleusement réexportés vers le Rwanda. Des opérations retour sont constatés également entre la RDC et l'Ouganda avec des biens qui transitent par Ariwara ou Aru (RDC) pour repartir à Arua (Ouganda), les passages frauduleux des cargaisons à destination d'autres entités non frontalières au nom du principe de libre circulation pour les entités transfrontalières, ces marchandises sont déchargées et transportées par des manutentiers à travers les pratiques dites « pacu pacu » (produits destinés à la survie locale, marchandises destinées à la subsistance des populations frontalières).

I.1.2. ***Les conflits liés aux intérêts stratégiques vitaux disputés autour des espaces protégés : le cas du paysage du Grand Virunga***

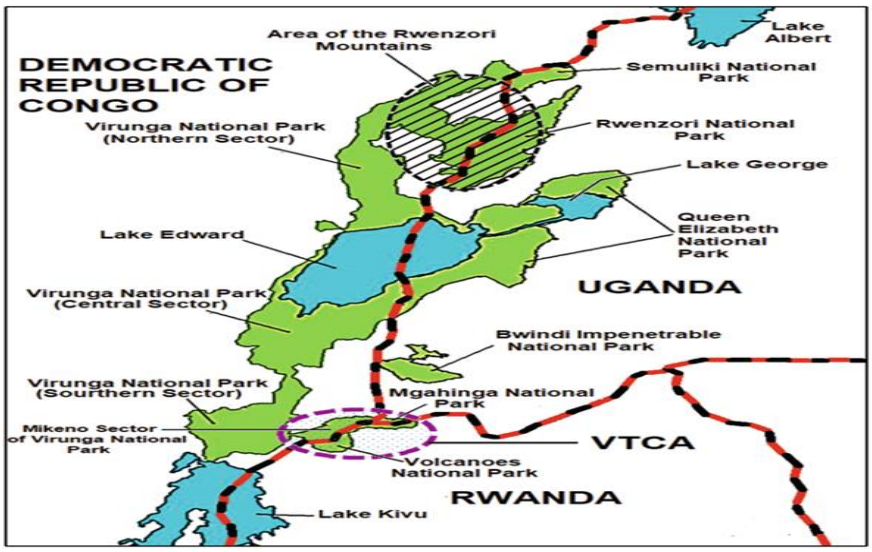
Quant à ces espaces transfrontaliers dans les aires protégées du Paysage du Grand Virunga, une forte pression démographique, une déforestation rapide, le braconnage, l'insécurité causée par l'établissement des sanctuaires des groupes armés en retranchement. Ces conflits trouvent leur base dans les intérêts d'ordre stratégique et sécuritaire, économique et alimentent des crises permanentes[5].

Ci-joint la carte démontrant la complexité de contrôle de cet espace

[3] DOEVENSPECK, M. et MORISHO MWANABININGO, N., «Faire face à l'incertitude : la frontière entre le Congo et le Rwanda comme une ressource », in *Annales de géographie*, Goma 2012/2 (n° 684), p.171

[4] TAINGAM BEKOUTOU, Directeur-général de la Chambre de commerce et d'industrie du Tchad dans une interview accordée à *Afriquinfos*, Concrétiser l'intégration africaine, Afrique Renouveau, numéro spécial de septembre 2016, disponible sur https://africarenewal.un.org consulté le 20 mars 2021

[5] Source orale, entretien en ligne avec un membre du collège de la haute stratégie et défense régionale de l'Union Africaine, le 13 Avril 2022.



Source : Allan Keneth Birabi[6]

Légende :

Limite frontalière entre les trois Etats — Zone d'expérimentation de collaboration transfrontalière TPBA au carrefour de la RDC, Uganda et Rwanda — Zone transfrontalière commune du massif du Ruwenzori partagé entre la RDC et l'Ouganda

Lacs — Etendue des forêts

2.1.1. Les causes stratégiques à travers la politique hégémonique, la prise en otage des climats des affaires par certaines multinationales, le projet de balkanisation, la naïveté dans la mission de protection et de l'autodéfense, le contrôle de l'espace sous prétexte agricole (le cas des « *bakurima rengarenga* »). *Il s'observe aussi une superposition de la zone pétrolière sur la zone du parc et la zone minière, faire* perdurer l'instabilité pour assurer des activités par des voies illicites (pêche, agriculture, braconnage, exploitation des minerais).

2.1.2 Les répartitions des zones d'influence : il y a un centre de gravité ougandaise (territoire de Lubero vers le territoire de Beni, Ituri) et un centre de gravité rwandais (territoire de Rutshuru, Nyiragongo, Masisi, Walikale) à maintenir pour garder l'équilibre des forces.

2.1.3 Les causes sécuritaires s'expliquent par la multiplicité des groupes armés étrangers et internes, des milices personnalisées entretenues à l'intérieur et de l'extérieur. L'entretien d'une insécurité artificielle consiste à créer une nouvelle démographie excluant automatiquement les autochtones résistants par voie d'intermédiaire (par procuration et sous-traitance). Une nouvelle démographie installée est dotée d'une autorité, d'une domination, d'un pouvoir administratif et économique pour s'imposer. *Les réactions de frustration des communautés locales et autochtones entraine la création des* groupes d'autodéfense, asphyxiés et de plus en plus en exode rurale forcée par la famine provoquée par non accès aux terres de culture et une urbanisation non accompagnée.

[6] ALLAN KENNETH BIRABI, *Cartographie des aires protégées du massif des Virunga*, UNESCO-UICN, 2023 disponible sur www.lemonde.fr consulté le 9 octobre 2023

2.1.4 Les causes économiques sont liées à l'économie informelle très développée créant des difficultés et une opposition à instaurer l'économie formelle ; la production plus rentable à travers l'agriculture illicite des produits prohibés tels les chanvres très sollicités ; les exploitations minières de cobalt, du coltan et les réserves pétrolières qui constituent une source d'enrichissement de certaines entreprises ougandaises, rwandaises et congolaises, en passant par les groupes armés ou non qui sont établis dans les zones stratégiques minières, forestières et agropastorales. Un rapport avait été publié 2017 par le collectif des ONGs environnementalistes et des droits de l'homme à Goma.

Ce rapport précisait que « *le braconnage, la pêche illicite et l'exploitation illégale du bois dans et autour du parc national des Virunga, sont à la base des graves violations des droits de l'homme et de destructions de l'environnement. Les revenus de ces trafics illicites rapportent chaque mois des centaines de milliers de dollars aux groupes armés qui sévissent dans la région.* ».[7] *Ces groupes financent leurs activités en exploitant des ressources naturelles précieuses, dont des minéraux, l'ivoire, le poisson et la marijuana. Mais l'une des activités les plus rémunératrices des FDLR est le commerce illicite du charbon de bois*.[8]

La quantité commercialisée est estimée à une moyenne de 6000 sacs par jour pour les 30 opérateurs économiques interrogés pendant la période d'étude. Pour 30 jours, c'est une *moyenne de 180 000 sacs par mois* (en moyenne d'un arbre pour trois sacs, *60 000 arbres*). Pour *l'année, en moyenne 2 160 000 sacs sont produits*. Et ceci n'est qu'une estimation, qui peut représenter en réalité le quart ou le tiers de la production réelle, puisque d'autres camions chargés des sacs traversent aussi les frontières ougandaises et rwandaises sans un contrôle par les services attitrés. D'où, *un écart de 805 000 sacs produits en moyenne dans le trafic illicite non pris en compte dans les données statistiques officielles estimées à 1 355 000 sacs.* Au *prix moyen de 10 dollars le sac*, les sommes perçues de ce trafic atteignent quelque *1,8 million de dollars par mois et 21 600 000 dollars par an*. Ce business est entretenu à près de 60% par des groupes rebelles et leurs dépendants.[9] Selon le rapport de WWF de 2021, « *le lac Édouard, partie intégrante de l'espace Virunga, assure la subsistance de plus de 50.000 personnes qui vivent sur ses rives des cotes congolaises et ougandaises, et la pêche génère à elle seule près de 30 millions de dollars par an* ».[10]

I.1.3. Des conflits liés à la sécurité humaine pour la survie

Face aux contraintes géographiques du changement climatique, des communautés locales trouvent comme issue d'envahir les espaces interdits d'accès aux activités agropastorales et de subsistance dans les aires protégées. Le relief et la végétation connaissent des modifications, les zones autrefois agropastorales deviennent de plus en plus humides et marécageuses entre Semuliki (Nord-Kivu) et Boga (Ituri) en RDC. En Ouganda, les crues s'observent à Rukungiri, Rwenchama, Nyamweru, Rubirizi, Kanombe, Mweya, Rwebinyonyi, Kabwema, Nchwera. De deux côtés de la frontière, il s'observe la disparition progressive des espèces de la faune et de la flore, en plus du dégel des glaces du Mont Rwenzori. Les zones de savanes sont envahies par des plantes envahissantes et épineuses dans certaines localités autour de Kasindi/Lubiriha. Des espaces jadis forestiers sont remplacés par des savanes de quelques arbustes dans le secteur Kamango, Mamove, Bulongo en RDC ; en Ouganda Nchwera, Nyamisasa, Kanungu, Rukungiri, Maramagambo de l'Ouest. Certaines contrées deviennent peu à peu des savanes herbeuses puis asséchés avec le temps.

[7] Société Civile du Nord-Kivu, *Mémorandum sur les activités illicites contre les droits de l'homme et l'environnement dans le Parc National des Virunga*, Archives, Goma, inédit, 2017.
[8] Source orale, entretiens organisés avec des membres des organisations environnementales à Rutshuru et à Goma.
[9] KAVIRA MUYISA S., *Transnationalité et Gouvernance des aires protégées du Paysage du Grand Virunga*, Thèse de Doctorat, UNIKIS, 2024-2025, inédit, p.221
[10] WWF, *Contextes particuliers du PNVi, évaluations des activités de conservation dans les Virunga*, conférence de presse, Archives, Goma, 2021.

Les défis démeurent la faible prévention des catastrophes naturelles et les dégâts liés aux activités humaines; l'émergence des épidémies affectant les hommes et les animaux, la faible compréhension du plan d'aménagement et de gestion ; l'absence de plan de développement des infrastructures autour des aires protégées. Les défis d'ordre socioéconomique s'expliquent par la pression démographique ; le niveau élevé de pauvreté et de l'analphabétisme au sein des communautés locales ; l'enjeu du pétrole et les marchés ouverts aux industries extractives ; les contradictions locales sur les effets du tourisme, etc. Les défis d'ordre juridique concernent la non- ratification par tous ces trois Etats concernés du traité portant institution de GVTC ; la présence des conflits des lois applicables dans les différents Etats sur la gestion des espaces transfrontaliers, l'absence d'une politique coordonnée d'accès à la justice et à la réparation pour des préjudices subis de part et d'autre de la frontière, le manque d'harmonisation des principes de gestion.

Des situations plus fréquentes sont celles des limites frontalières qui s'entremêlent et chevauchent de deux côtés de la RDC et de l'Ouganda. En ce sens, des déguerpissements sans indemnisation s'en suivent, accentuant les frustrations au sein de la communauté riveraine. Les mêmes scenarios sont observés au parc Mgahinga au carrefour des trois Etats, dans les parcs de Rwenzori et Semuliki, la réserve de Sarambwe ; entre Queen Elizabeth et le PNVi dans le secteur du lac Edouard, lac George et de la rivière Ishasha. Il sied de noter également l'existence d'autres conflits internes propres au contexte de ces aires protégées, à savoir ***les conflits liés à l'accès aux ressources du parc***, la lutte pour l'accès aux terres cultivables, des révendications des communautés locales face aux désaccords autour du partage des revenus générés par ces ressources, la pêche illégale, des méthodes de pêche prohibées et matériels illégaux, les paysans sont les principales victimes d'expropriation des terres, surtout les peuples Pygmées comme les premières victimes, ne disposant pas d'un document formel leur accordant l'accès sécurisé et le droit de jouissance de la terre qu'ils revendiquent leur appartenir.

Les conflits homme-animal, les destructions des cultures et les pertes en vie humaine causées par des animaux provenant du parc tels que les gorilles, les éléphants, les singes, les hippopotames, les lions, etc. D'autre part, les communautés locales qui procèdent aux chasses et abattages des animaux parmi les espèces protégées comme les gorilles, éléphants, hippopotames. ***Les conflits internes aux communautés locales*** sont souvent des conflits de succession et de passation d'héritage traditionnel, le droit coutumier, la perception des redevances à payer pour utilisation des terres et des dénonciations de cession définitive abusive contre la volonté des membres de la communauté. ***Les conflits intra et interinstitutionnels,*** il existe encore des rivalités et méfiance qui démontrent la faible collaboration entre services commis aux frontières entre ces trois Etats.

I.2. Apports des structures communautaires dans la gestion des conflits pour la cohésion sociale

Nous notons les implications significatives des organisations ci-après :

I.2.1 Dans le cadre de monitoring et protection à base communautaire:

L'Institut de recherche de l'AFIEGO (Africa Institute for Energy Governance, Institut africain pour la gouvernance énergétique), Center for Food and adequate living rights (CEFROHT) en Ouganda et FORED (Forum des Engagés pour Développement durable), Survie et amis de la terre publient régulièrement des rapports pour alerter les gouvernants sur la situation préoccupante des conséquences de ces conflits écologiques, les révendications des communautés locales et les bonnes pratiques à s'approprier. Elles ont initié des cadres de concertation et des mécanismes locaux de participation communautaire.

I.2.2. Dans la mise en œuvre des recommandations multilatérales, le suivi des cahiers de charges et plaidoyers en faveur des communautés locales

La Fondation Diane Fossey, Alliance Virunga, Fondation Virunga, Green Parks, Water4 Virunga, Forever Green, AFIEGO, FORED, FECOPEILE, etc. collaborent étroitement avec les institutions techniques

étatiques (ICCN, UWA, RDB) pour soutenir les populations autochtones et communautés locales directement affectées par l'existence des aires protégées, limitées d'accès à certaines ressources naturelles. Ils proposent le développement de nouvelles activités et offrent des emplois. De nombreuses initiatives existent pour une meilleure acceptation, l'efficacité des actions de conservation et le bien-être. A travers des échanges et ateliers, les relations conflictuelles cèdent à une réelle collaboration, à travers la compréhension des besoins. D'où, ces structures ont appuyé la mise en place des dispositifs adoptés par la COMIFAC tels que le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), un outil pour renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques dans la gouvernance, en commençant par les populations rurales.

Dans le but de favoriser une intégration multisectorielle et contribuer à l'atténuation des conflits liés aux frustrations et faible considération, ces structures ont facilité la création des *Groupements d'intérêt public* (GIP) dans des entités, suivant le plan de la COMIFAC. Ces GIP a pour mandat de garantir le caractère non lucratif des Partenariats Publics-Privés et déléguer une partie de la mise en œuvre des programmes à des intervenants tiers sur base de leur mission régalienne et non régalienne, à travers des ONGs spécialisées. L'ensemble de ces nouvelles entités de gouvernance est coordonné par le pouvoir local. Ces entités, à leur tour, coordonnent les différentes interventions sectorielles et impliquent le secteur privé sous forme de partenariats créés avec l'administration déconcentrée. Ces GIP sont habilités à instituer des réglementations particulières, rechercher ou générer des financements complémentaires aux dotations budgétaires publiques et aux recettes produites par leur valorisation.
La charte de l'Alliance Virunga a été adoptée pour accompagner les investissements et donne des directives à suivre et vise à accroitre les activités de sauvegarde de la nature, la création d'emploi pour résorber le taux de chômage et contribuer à la réinsertion des anciens délinquants et anciens combattants. Le slogan est « *Entreprise pour la création d'emplois et la création des richesses individuelles ou en groupes au bénéfice de la communauté entière* »[11], pour la lutte contre la déforestation, réduire la pression des activités de l'homme sur la forêt.

I.2.3. L'élaboration et la mise en œuvre des projets alternatifs

Quelques exemples des projets ont été exécutés pour réduire et prévenir les conflits par Water for Virunga et Super General Technical workers en Ouganda dans les espaces des parcs de Bwindi, Mgahinga, Rwenzori et Semuliki : le ramassage des pierres et mise en tas pour disposer aux gestionnaires des parcs moyennant une collation ; la distribution des outils aratoires et des sémences aux paysans ; des projets de construction des puits et d'adduction d'eau potable ; la prise en charge médicale gratuite de la santé infantile ; le projet de santé sexuelle et reproductive pour la stabilité des foyers entre 2018 et 2019 ; la distribution des petits bétails pour l'élevage ; la constitution d'un comité local de surveillance, l'élaboration des projets concertés pour les cahiers de charges avec la collaboration des organes étatiques de l'UWA et ses partenaires ; les études scientifiques préalables avant la proposition et la mise en œuvre des plans ; les formations et renforcements des capacités dans divers domaines ; le renforcement des murailles de pierres avec du ciment et la plantation d'arbres tout autour pour conserver les limites. Dans l'espace de Sarambwe et Queen Elizabeth, nous notons les 10% de rétrocessions sur les revenus du tourisme destinés aux communautés locales ainsi que le quota majoritaire pour le recrutement des membres des communautés comme écogardes, guides touristiques, bagagistes, gardiens et hygiénistes ; l'initiation à l'entrepreneuriat par la fabrication et le vente des objets d'arts, des sacs, des masques, statuettes, des emballages, des ornements, des accessoires, des recettes culinaires autochtones.

[11] LUBAMBA, A., « Présentation de la valeur ajoutée de l'appui de Virunga Energie » in *GVTC, Rapport d'évaluation en 2023*, inédit, Kigali.

Dans la partie du PNVi en RDC et des Volcans au Rwanda, des zones économiques pour entrepreneurs ont été instituées, un incubateur denommé Parc économique pour entrepreneurs de Goma en territoire de Nyiragongo grâce à la Fondation Virunga qui a acquis un domaine de plus ou moins 6 hectares. Grâce à une usine de captage et une centrale électrique de Virunga Energie installée à Rutshuru, à Nyiragongo un complexe industriel est construit et assure la formation industrielle de petite transformation dans différents domaines de recyclage des déchets plastiques, la fabrication des emballages biodégradables, la production des bouteilles, la production des mélanges des céréales destinés à l'élevage des volailles, la production des poulaillers de grande capacité.

Des séries des formations ont été lancés et soutenus par des structures locales de la société civile et initiatives locales dans les environs de ces huit aires protégées de l'espace Virunga, principalement sur l'éducation environnementale et constitution d'appui de groupe ou association locale de participation communautaire ; la maitrise du système d'alerte aux gestionnaires des parcs ; la surveillance des mouvements des animaux dans les limites des parcs.

Deux autres cas d'apports des communautés locales en RDC dans la résolution des conflits socio-environnementaux sont ceux de la *réserve naturelle de Tayna* et celle de Kisimba Ikobo. La réserve de Tayna a vu le jour en 1998, à l'initiative du Conservateur en chef de la réserve et de deux chefs coutumiers. Elle est née de la volonté de protéger la nature, les animaux dont les gorilles, mais également les habitants, qui dépendent des ressources naturelles pour leur survie, en collaboration avec les « bami » (dirigeants communautaires, chefs coutumiers). Grâce à des entretiens, des enquêtes et des ateliers, des attentes et des besoins ont été formulés. Les communautés avaient émis plusieurs conditions pour l'appropriation, la diminution de la pauvreté, grâce à la mise en place de projets de développement, la construction d'écoles primaires et l'intégration de Tayna dans le réseau international des aires protégées.[12] Le système de gestion est communautaire, avec un conseil d'administration constitué des chefferies locales, dont 21 chefs «terriens» et un Collège des fondateurs. Celle de Kisimba Ikobo a connu plusieurs obstacles, mais elle subsiste malgré les contraintes.

II. Discussion des résultats

La stratégie mondiale de la biodiversité présente certaines tendances d'une certaine domination géopolitique néo-colonialiste. Il s'agit, d'après la description faite par Dudley, de la pérennisation de la vision européenne et américaine sur la gestion de la nature, ayant pour objectif le maintien dans la dépendance des Etats sous-développés en Afrique et le reste du monde.[13] C'est à travers cette vision que devient possible la conservation pour la préservation des grandes réserves stratégiques des ressources naturelles, des produits de la faune et flore sauvages au profit des puissances et firmes multinationales occidentales. Le fait de conserver certains espaces au motif de disposer d'un champ d'expérimentation scientifique et de pérennisation des espèces rares ne veut pas signifier de l'attention ni respect envers les pays concernés. C'est plutôt le désir pour ces puissances d'établir et de maintenir des « *espaces corridor* » et *des « zones tampons »* pour l'accès à l'exploration et exploitation des ressources du sol et du sous-sol par leurs firmes multinationales au moment voulu. Plusieurs conflits récurrents sont observés dans l'espace Virunga.

[12] KAKULE, P., « La réserve des gorilles de Tayna en RDC, une aire protégée communautaire en péril », in *Bulletin de la RGT*, RTCC, inédit, 2019
[13] DUDLEY, N., *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*. UICN, Gland, Suisse, 2008, p.21

En considérant les intérêts spécifiques de ces multiples acteurs, il y a lieu de signaler que ces tensions n'ont pas la même intensité ni le même impact dans la durée. Entre 2015 et 2024, ces tensions présentent des fluctuations avec des moments de forte intensité et des moments de faible intensité. En RDC, les principales tensions sont liées aux problèmes de contrôle et gestion des frontières qui sont objet de violations intempestives, ensuite la pratique du braconnage par les communautés riveraines et peuples vivant le long des frontières autour des aires protégées quel que soit du côté congolais, ougandais et rwandais. Il s'observe aussi des tensions permanentes des attaques armées des groupes rebelles et parfois des échanges armés entre écogardes, les FARDC et les éléments RDF du Rwanda. Les autres tensions persistantes concernent l'accès à l'exploitation forestière, à la pêche sur le lac Edouard, des prises d'otages, la problématique fréquente du feu de brousse, les conflits homme-animal concernant les activités agropastorales (récoltes détruites, destructions des maisons, blessures ou morsures) et des tensions autour des marchés des blocs pétroliers et gaziers dans l'espace du Parc National.

Par contre, en Ouganda, les conflits récurrents sont du domaine foncier, du respect de la délimitation des frontières et destructions des bornes, de révendications contre le soutien aux groupes armés, des activités de pêche, des prises d'otages, réclamations autour des activités agropastorales et celles d'exploitation du pétrole et du gaz, des réclamations des réparations des préjudices d'expropriation des terres, des tensions autour des exploitations forestières, des tensions autour du contrôle des frontières et la lutte contre braconnage.

Au Rwanda, les tensions persistent aussi autour du domaine foncier, des limites de zones d'exploitation par les communautés locales, le non-respect des limites frontalières, les révendications contre le soutien aux groupes armés en RDC, des attaques et agressions des éléments RDF sur le sol congolais, des prises d'otages et libération des prisonniers. Dans un modèle économique de marché, le titre de propriété ou de concession a une valeur authentique unique. Malheureusement, ces communautés locales se fient naïvement aux simples déclarations que la terre leur a été donné par le Mwami. Ce dernier, par contre, n'hésite pas, sous la pression poussée de l'élite locale, à morceler des lopins de terre sur les terres supposées appartenir aux Pygmées, qui n'ont pas fait de grandes études pour maîtriser les procédures cadastrales. C'est pourquoi, des arrangements fonciers manipulatoires leur sont proposé souvent, sans qu'ils ne comprennent effectivement les contraintes, les accords, les droits et les obligations tacites qui s'imposent à eux vis-à-vis des autres communautés locales ou des futurs investisseurs.

C'est pourquoi, dans ces trois Etats, il s'y observe de l'ingérence politique et une gouvernance orientée par la sous-traitance à travers des communautés locales, des ONGs nationales et internationales.

C'est en tenant compte de la dimension culturelle de l'UICN qu'une aire protégée est présentée comme « une portion de terre et/ou de mer vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, ainsi que des *ressources naturelles et culturelles associées*…»[14]

Cette référence aux « ressources culturelles associées » reflète une conception de la conservation qui peut s'adapter aux intérêts, valeurs, responsabilités et droits sociaux, économiques et culturels des communautés locales, qui vivent à l'intérieur ou autour des aires protégées. On observe souvent que les aires protégées entrent en conflit avec les droits et les traditions des peuples autochtones sur leurs domaines terrestres, côtiers, marins ou d'eau douce. En principe, les peuples traditionnels sont intéressés à la conservation et à l'utilisation traditionnelle de leurs terres, territoires, eaux, mers côtières et autres ressources. Il existe un droit coutumier de la préservation des écosystèmes et des méthodes traditionnelles appliquées qui étaient transmises à travers des générations. D'où leurs droits humains fondamentaux doivent être reconnus et aucun conflit ne devrait

[14] *KAKULE, P., Op.cit*

surgir entre les droits modernes, les intérêts de ces peuples et les objectifs des aires protégées. En outre, une fois formellement établies, ces dernières peuvent fournir un moyen de reconnaître et de garantir les efforts de nombreuses communautés de peuples autochtones et traditionnels qui, à travers leurs cultures, ont longtemps sauvegardé certaines zones telles que les montagnes et les grottes sacrées. C'est pourquoi, ces communautés ont vraiment besoin d'un appui externe pour défendre ces lieux de valeur contre diverses menaces extérieures.

Dans le cas de cette étude, à l'issue des entretiens réalisés, nombreuses organisations de peuples autochtones, traditionnels et communautés locales ont spécifiquement demandé que les aires protégées, créées sur leurs domaines terrestres et d'eau douce, leur offrent une réelle protection contre les menaces externes qui pèsent sur ces domaines. C'est la raison principale de l'existence des conflits qui opposent les communautés locales et peuples autochtones aux aires protégées du paysage des Virunga. D'où, ces aires doivent offrir une bonne gouvernance sur les peuples et les cultures qu'ils abritent, et qu'elles renforcent en particulier les zones traditionnellement préservées. Ces populations veulent aussi que les institutions nationales et internationales veillent à la promotion de leurs droits à leurs terres, territoires, eaux et aux autres ressources. Elles aspirent à ce que soient reconnus leurs droits à contrôler et à cogérer ces ressources à l'intérieur des aires protégées.

Dans la pratique, ces communautés riveraines ne sont pas directement porteuses des projets ou initiatrices. Ce sont plutôt des organisations à base communautaire, en collaboration avec les institutions nationales et internationales qui s'appliquent à intégrer des méthodes d'utilisation durable des ressources naturelles, qui préservent l'intégrité de l'écosystème traditionnellement utilisé par ces peuples. Ces institutions devraient plus permettre la participation des institutions traditionnelles aux plans de cogestion, de garantir les droits des peuples autochtones et traditionnels à déterminer leurs propres priorités de développement, qui, du reste, devront être compatibles avec les objectifs des aires protégées. Ces peuples autochtones et communautés locales veulent, également, que leurs représentants soient désignées uniquement sur leur propre initiative, et/ou avec leur consentement préalable. L'ensemble du système permet d'adapter une gamme de modèles d'aires protégées, selon le degré d'intervention humaine, de manière à respecter à la fois les droits des peuples autochtones et traditionnels et les objectifs de conservation.

A travers la « *Déclaration de principes sur les peuples autochtones et la conservation* », le WWF affirme que : « *Le WWF n'encouragera ni ne soutiendra, et pourra même rejeter, les projets qui n'ont pas reçu au préalable le libre consentement, exprimé en connaissance de cause, des communautés indigènes concernées, et/ou qui affecteraient – directement ou indirectement – l'environnement des territoires des peuples autochtones, ainsi que les droits de ces derniers*. »[15] Cela inclut par exemple : *les activités économiques ou d'autres activités de développement; l'exploitation des ressources naturelles; la recherche académique ou à but commercial; la relocation de communautés autochtones; la création d'aires protégées ou l'introduction de restrictions sur l'utilisation de ressources de subsistance; la colonisation dans les territoires autochtones.*[16]

[15] DUDLEY, N., et STOLTON, S. (eds.), *Bonnes pratiques pour la réalisation de l'objectif 30x30* (2ème édition, octobre 2022), The Nature Conservancy et Equilibrium Research, 2022, p.8

[16] Congrès mondial de la nature (CMN (1), *Principes et lignes directrices sur des peuples autochtones, traditionnels et les aires protégées, 1996 disponible sur www.cmn-cnucc.org consulté le 9 septembre 2021*

III. Conclusion

Les contextes communs à toutes ces aires protégées de l'espace en étude sont liés aux intérêts géopolitiques et géostratégiques de survie pour le maintien des zones d'influence. Ce paysage constitue un réservoir des ressources naturelles sous-exploitées, sur-exploitées, qui deviennent des facteurs de paupérisation, d'exposition des communautés locales ; de remise en question de la gouvernance et de la sûreté des Etats, des politiques de conservation et participation communautaire comme des slogans plutôt que des réalités. Plusieurs incertitudes se font ressentir face aux stratégies de la bonne gouvernance, aux conflits armés internationaux et conflits armés non internationaux qui sécouent l'espace, les pressions démographiques, des compromis et des accords multilatéraux de stabilisation et de gouvernance transfrontalière multilatérale inefficaces (CIRGL, COMIFAC, GVTC, EAC), les groupes armés et sociétés criminelles agissant par procuration, la politique du chaos entretenue à dessein en RDC à travers un espace d'ingouvernabilité, un ordre désordonné, un désordre ordonné par une surmilitarisation. A ces faits, s'ajoutent la faible collaboration, la méfiance et l'hypocrisie qui caractérisent les relations diplomatiques entre les trois Etats.

C'est dans ce contexte que certaines structures communautaires ont adopté et mis en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits à travers des actions de monitoring, de protection à base communautaire, des plaidoyers en faveur des communautés locales, la mise en œuvre des projets alternatifs et le suivi des recommandations multilatérales de la COMIFAC, de GVTC, de l'Initiative du Bassin du Congo, etc.

L'étude a combiné plusieurs techniques de collecte et traitement des données, en suivant une analyse rigoureuse des données documentaires, des discussions avec des informateurs-clés et l'observation directe. Les résultats ainsi présentés constituent une base pertinente et non négligeable pour inspirer d'autres pistes en vue d'approfondir les nouvelles études sur l'apport des Etats dans ces initiatives communautaires, la diplomatie environnementale à travers les acteurs transnationaux, la participation des communautés locales dans la protection des frontières et la promotion du tourisme, la transformation des produits locaux et les échanges d'import-export dans le paysage du Grand Virunga.

Références

ALLAN KENNETH BIRABI, *Cartographie des aires protégées du massif des Virunga*, UNESCO-UICN, 2023 disponible sur www.lemonde.fr consulté le 9 octobre 2023

BEAUD, S. et WEBER, F., *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 1997

DOEVENSPECK, M. et MORISHO MWANABININGO, N., «Faire face à l'incertitude : la frontière entre le Congo et le Rwanda comme une ressource », in *Annales de géographie*, Goma 2012/2 (n° 684)

DUDLEY, N., *Lignes directrices pour l'application des catégories de gestion aux aires protégées*. UICN, Gland, Suisse, 2008, p.21

DUDLEY, N., et STOLTON, S. (eds.), *Bonnes pratiques pour la réalisation de l'objectif 30x30* (2ème édition, octobre 2022), The Nature Conservancy et Equilibrium Research, 2022, p.8

GAKUNZI, D., Interview accordé à France Télévision, in *Afrique Magazine* N°138, Mars 2001

KAKULE, P., « La réserve des gorilles de Tayna en RDC, une aire protégée communautaire en péril », in *Bulletin de la RGT*, RTCC, inédit, 2019

KAVIRA MUYISA S., *Transnationalité et Gouvernance des aires protégées du Paysage du Grand Virunga*, Thèse de Doctorat, UNIKIS, 2024-2025, inédit

LUBAMBA, A., « Présentation de la valeur ajoutée de l'appui de Virunga Energie » in *GVTC, Rapport d'évaluation en 2023*, inédit, Kigali.

TAINGAM BEKOUTOU, Directeur-général de la Chambre de commerce et d'industrie du Tchad dans une interview accordée à *Afriquinfos*, Concrétiser l'intégration africaine, Afrique Renouveau, numéro spécial de septembre 2016, disponible sur https://africarenewal.un.org consulté le 20 mars 2021

Société Civile du Nord-Kivu, *Mémorandum sur les activités illicites contre les droits de l'homme et l'environnement dans le Parc National des Virunga*, Archives, Goma, inédit, 2017

WWF, *Contextes particuliers du PNVi, évaluations des activités de conservation dans les Virunga*, conférence de presse, Archives, Goma, 2021.

Congrès mondial de la nature (CMN), *Principes et lignes directrices sur des peuples autochtones, traditionnels et les aires protégées*, 1996 disponible sur www.cmn-cnucc.org consulté le 9 septembre 2021